

CANOPEE, UNE FORME A L'EQUILIBRE

NOTICE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION
DU PROJET CONCOURS DU 3 MAI 2007

PATRICK BERGER ET JACQUES ANZIUTTI ARCHITECTES
VILLE DE PARIS, MAITRISE D'OUVRAGE





- I. **Note de présentation**
- II. **Le parti architectural et urbain**
 1. Insertion urbaine du projet dans le site et parti architectural
 2. Les espaces fonctionnels
 3. La canopée comme traitement des cinq façades
- III. **Impact de l'aménagement sur les usagers et le voisinage**
 1. Un système de bords continus en relation avec les avoisinants
 2. Le patio, un microclimat, en relation avec le jardin
- IV. **Schéma des flux**
 1. Accès de la ville, de la région au projet : une continuité des flux
 2. Circulations intérieures
 3. Schéma synthétique des flux
- V. **Programme fonctionnel**
 1. Répartition des programmes dans le projet
 2. Le pôle « culture »
 3. Le pôle « service métropolitain »
 4. Le pôle environnement et Bien être
 5. Les espaces fonctionnels
- VI. **Objectifs d'exploitation de l'établissement**
 1. Evolutivité des programmes
 2. Relation avec le centre commercial et le sol de la ville
 3. Les utilisateurs : une complémentarité des programmes
 4. Un bâtiment qui vit en continuité le jour et la nuit
- VII. **Dispositions constructives et environnementales**
 1. Dispositions constructives
 2. Dispositions environnementales
- VIII. **Organisation des travaux et phasage**
 1. L'organisation des travaux
 2. Le phasage
- IX. **Conformité aux règles applicables en matière d'urbanisme et plus particulièrement au PLU**
 1. Nature de l'occupation des sols
 2. Sections 2 : Conditions de l'occupation des sols
- X. **Éléments du rendu concours**
- XI. **Crédits**



I. NOTE DE PRESENTATION

CANOPEE, une forme à l'équilibre

Symbole : Paris, la Région, leur sol

Au cœur de Paris, une forme vivante naît du sol.

Elle est calme, légère, fluide.

Sa figure est le symbole d'une nouvelle échelle de sol pour Paris et la Région.

C'est la vitalité de ce sol à l'échelle d'une métropole qui permet de voir des continuités là où l'on voyait des discontinuités.

Une culture urbaine sans segmentation est inaugurée.

Forme à l'équilibre

La morphologie de l'architecture résulte d'un équilibre entre toutes les dynamiques du site.

Il y a celles de tous les parcours publics environnant le projet, celles des diverses circulations le traversant, celles émergentes du Forum, celle du « champs extérieur » du Parc et celle tout aussi animée de l'empreinte des Halles dans la mémoire du quartier.

La complexité de toutes ces géométries s'organise et s'équilibre dans le projet selon un motif unique.

Si son évocation est presque végétale, ce n'est pas à proprement parlé une architecture figurative.

Le Modèle est ici en fait celui avec laquelle la nature optimise chacune des formes qu'elle engendre dans un environnement.

Une canopée

Dans l'art du jardin, la canopée désigne tout autant le volume supérieur des arbres qu'un cadre naturel qu'elle constitue pour l'Homme.

Le Parc est agrandi par un abri à la dimension du site.

Le projet se concrétise en une canopée architecturale qui poursuit celle des arbres et de leur valeur d'usage public : se mettre à couvert de la chaleur ou des intempéries.

Le Parc est prolongé visuellement jusqu'à la rue Lescot.

Sa nature pénètre dans le patio, épouse le fond de ses reliefs. D'en bas, on est invité vers la perspective du Parc, de la Bourse du Commerce et de l'Eglise Saint-Eustache.

Par cette disposition, il y a un jeu urbain entre l'espace public et le Forum sous abri comme il y eut celui de la place avec ses boutiques sous arcades.

Ce lien urbain est fait ici à une autre échelle et selon une autre mesure.



Dessous

L'espace est amplifié au-delà du patio. La lumière est apaisante, on est à couvert, les bruits sont atténués. Mais il y a la sensation d'un plein air car la couverture est nettement ajourée.

Elle superpose alternativement des lignes de protection puis de ventilation.

C'est la simplicité du principe développé par les toitures anciennes des Halles.

On y voit comme à travers la canopée des arbres. Le ciel est dessiné en-dessous, la vie urbaine est diaphane par-dessus, les perspectives urbaines esquissées par devant.

C'est une animation diffuse par frémissement, quelque soit le point de vue où l'on se situe.

Dessus : Verre, Eau et Lumière

La matérialité d'ensemble est un composite en verre nuancé par la variété des arrangements entre ses éléments transparents, translucides ou opaques qui se démultiplient au gré des usages qu'ils abritent.

Ce n'est pas une verrière. Il y a une profondeur visuelle dans la vibration de la matière.

Elle laisse le temps s'y installer chaque jour comme ressource et comme spectacle : la pluie crée des jeux de ruissellement irriguant la matrice de la toiture avant d'être recueillie.

Le soleil y livre les reflets estompés du ciel.

La nuit, par photosynthèse, sa luminosité est restituée par le patio.

L'eau, la lumière, l'air concrétisent les nervures curvilignes de la toiture.

L'énergie naturelle et l'énergie urbaine donnent lieu aux mêmes tracés.

Il y a une unité.

CHANTIER : Formes de transition

Si L'architecture est une forme vivante qui naît du sol, le chantier invente aussi l'idée d'une croissance.

Il n'y a pas d'avant puis d'après mais des formes de transition.

Chaque phase de construction à une forme définie comme dans toute apparition et progression d'une forme de la nature.

Les choses sont faites pour que la vie du Site et du Forum ne soit jamais interrompue.

Le cœur de Paris ne s'arrête pas de battre, il est enrichi jour après jour jusqu'à sa métamorphose finale.

C'est une architecture déduite et non induite pour le Centre de Paris.

Patrick Berger



II. LE PARTI ARCHITECTURAL ET URBAIN

1. Insertion urbaine du projet dans le site et parti architectural



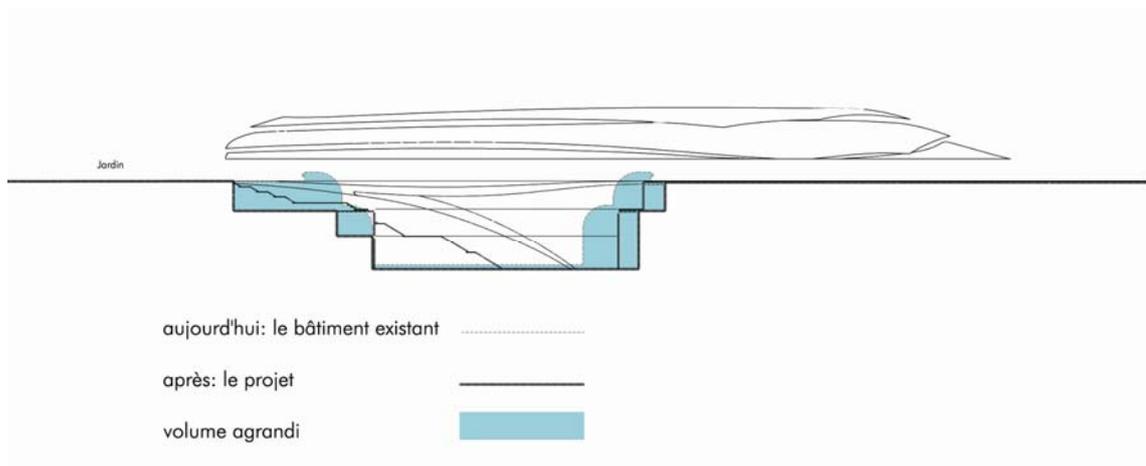
Le projet est un abri urbain intégrant des fonctions à l'échelle du Parc et de la Ville.



Son gabarit est intégré à celui de la cîme des arbres qui se situe à 11m.

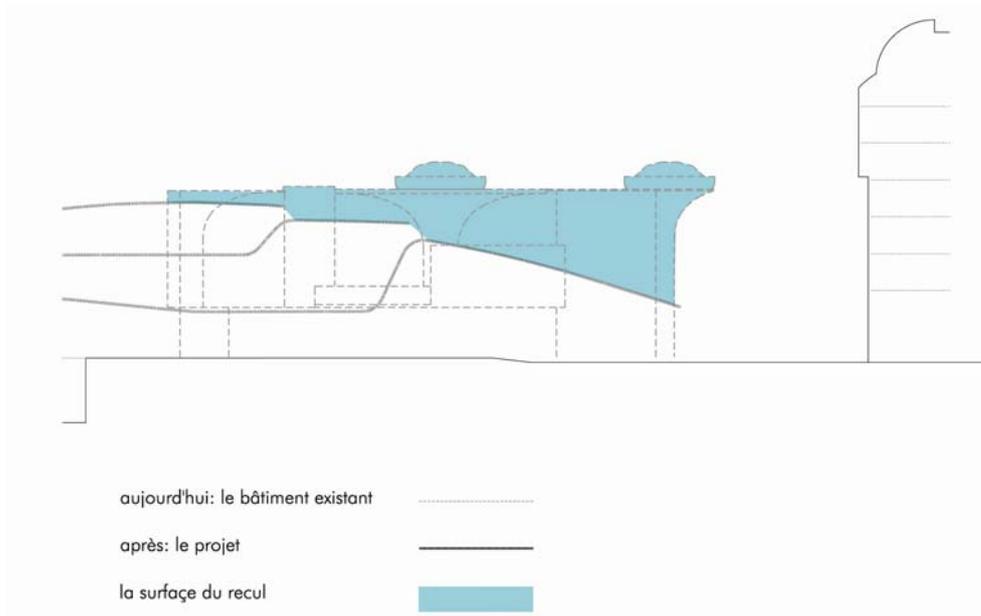
Cette canopée architecturale, dont la hauteur diminue jusqu'à 4m en bordure des rues avoisinantes permet d'améliorer le confort visuel des immeubles voisins.

Le patio, espace urbain, est agrandi :





Le nu des façades existantes est reculé afin de permettre une plus grande respiration et aération des voies :

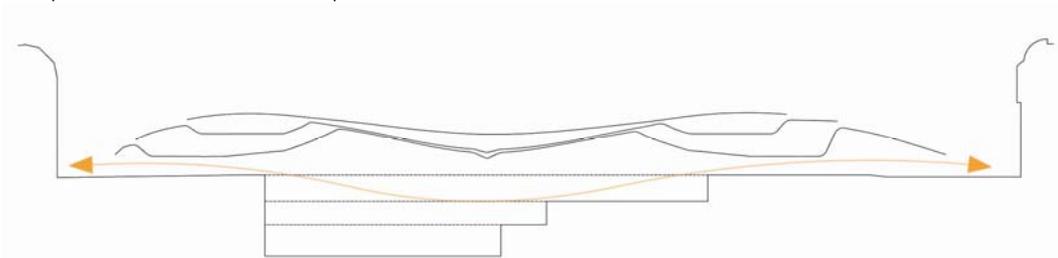


Le niveau S1 à droite du parc est démoli pour créer une continuité avec le parc, au moyen d'un jardin en gradin descendant jusqu'au niveau -3. Les commerces qui se trouvaient à cet endroit sont transférés à rez-de-chaussée.

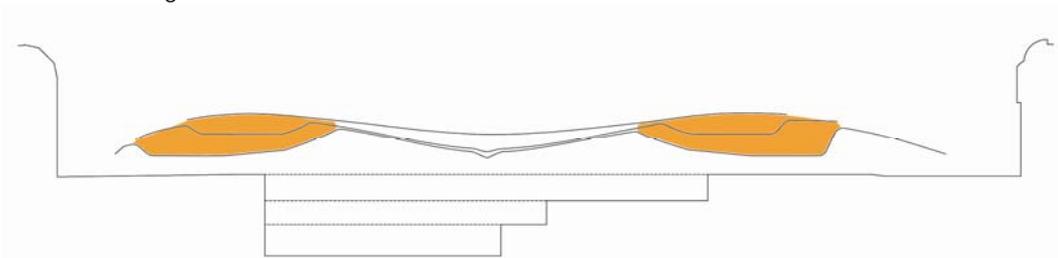
Le projet ne lutte pas avec les architectures avoisinantes, il s'intègre à la conception unitaire du jardin des Halles.

2. Les espaces fonctionnels

- Le rez-de-chaussée est fluide. Il est un trait d'union entre le sol de la ville et celui du Forum existant. Ces bords sont poreux, permettant ainsi selon le « motif des flux » de faciliter l'accès du piéton aux services et au patio.

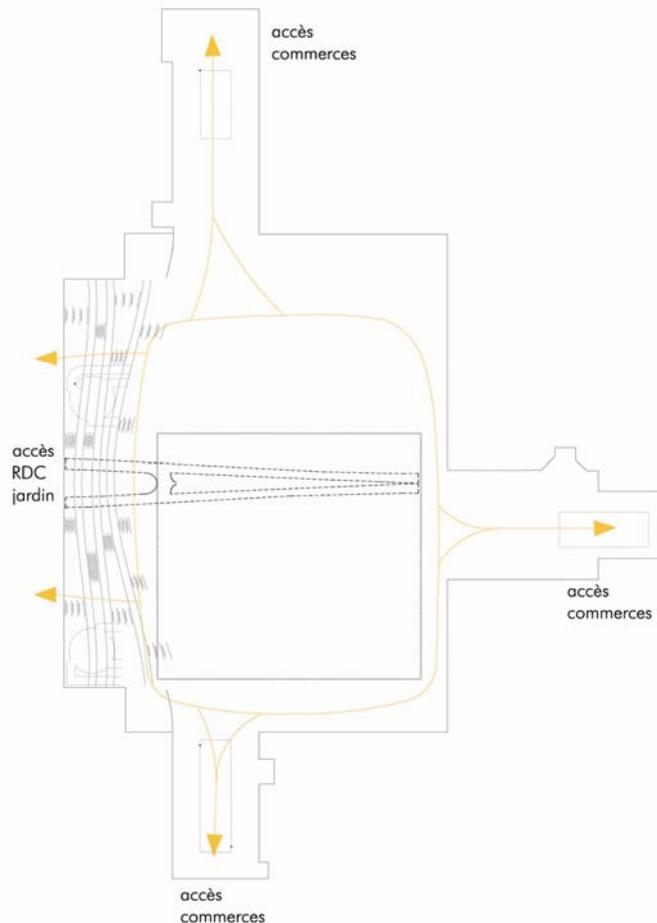


- Les premier et deuxième étages sont intégrés à la canopée. Ils font parti de l'enveloppe de la silhouette générale. C'est une lecture immédiate d'une forme unitaire.





- Le patio, conçu comme un prolongement de l'espace public, recompose les circulations maintenues du Forum. Il est le lieu de rencontre et de création d'évènement exceptionnels. Il pourra accueillir ponctuellement des activités ludiques, des cafés etc....



- Le projet est flexible, tant par ses lignes qui s'adaptent aux flux que par son aménagement issu d'une architecture métallique.

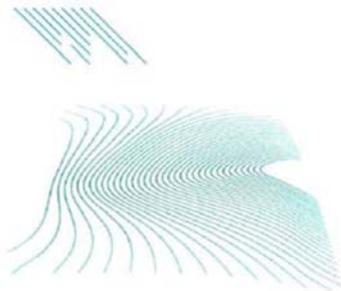
3. La canopée comme traitement des cinq façades

Le projet de canopée permet d'intégrer, dans un seul élément architectural, les façades verticales, le traitement de sol et des sous-faces, et la cinquième façade avec un continuum de matériaux. Le système des trois couches filtrantes est à l'image de celles de la canopée végétale.

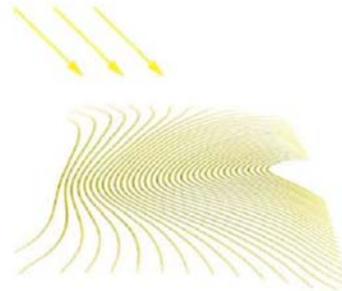
La structure de la canopée est faite de métal permettant un assemblage rapide, minimisant les impacts sur le chantier.

Cette structure est intégrée dans une substance matérielle composée de trois familles de verres et polycarbonate, permettant d'intégrer les fonctions suivantes :

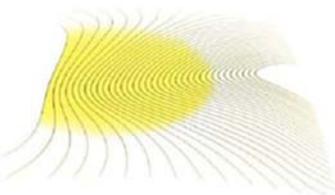
- Récupération de l'énergie, avec un système de cellules photovoltaïques.
- Récupération de l'eau
- Ventilation du patio avec des ouvertures à 50% avec un système de vantelles.
- Désenfumage
- Diffusion de la lumière le jour, restitution d'une lumière artificielle la nuit.
- Traitement acoustique du patio
- Intégration des éléments techniques non visibles dans une peau de caillebotis.



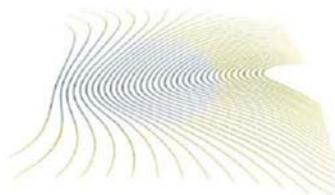
Récupération de l'eau



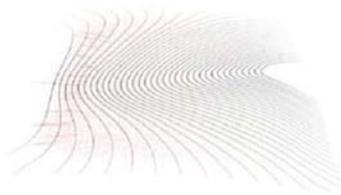
Energie
Récupération de l'énergie solaire le jour



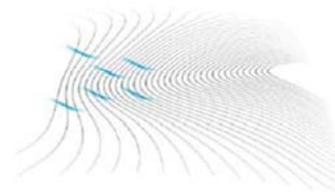
Energie
Restitution de l'énergie solaire la nuit



Un micro climat dans le patio
Confort thermique été et hiver



Un micro climat dans le patio
Confort acoustique



Un micro climat dans le patio
Confort hygrothermique



III. IMPACT DE L'AMENAGEMENT SUR LES USAGERS ET LE VOISINAGE

Le projet est conçu comme un ensemble regroupé à l'intérieur d'une canopée architecturale.
L'ensemble des activités sont continues dans cette canopée, qui se déploie pour abriter le patio et y créer un microclimat protégé.
Il a été conçu pour être le plus bas possible, se limitant à la hauteur de la canopée des arbres, sans pour autant dévaloriser les usagers.

1. Un système de bords continus en relation avec les avoisinants

Le projet est aligné au rez-de-chaussée, les étages supérieurs sont situés en retrait, suivant la courbe de la feuille supérieure de l'enveloppe. Il n'y a pas de façade verticale sur le projet.

Les vues des immeubles voisins sont conservées et même améliorées.

Les vis-à-vis sont minimisés car il n'y a pas de vue directe depuis les fenêtres verticales.

L'enveloppe extérieure, visible depuis les immeubles voisins, n'est pas une toiture mais une peau de verre autonettoyante ajourée, avec une multiplicité de type de verres (opalescents, transparents, opaques, de teintes différentes). Elle reflète partiellement le ciel, sans pour autant avoir un effet miroir. Elle traduit l'ambiance lumineuse du moment.

Les usagers des programmes existants (conservatoire, bibliothèque) auront dans le nouveau projet des espaces clairs et lisibles.

L'ensemble des entités est lié par trois halls répartis au Sud, Nord et Est du projet.

Les espaces sont vastes, respectant les surfaces du programme.

Du fait de la structure métallique, les aménagements intérieurs sont libres et peuvent être transformés par les utilisateurs.

L'ensemble des locaux, à l'exception de la salle de projection et des locaux de services ont une vue sur l'extérieure en périphérie ou sur le patio.

Une attention particulière est portée aux ambiances, au confort visuel, acoustique et thermique. L'ensemble de ces points sont décrits dans la notice environnementale, et la notice sur les dispositions architecturales et techniques.

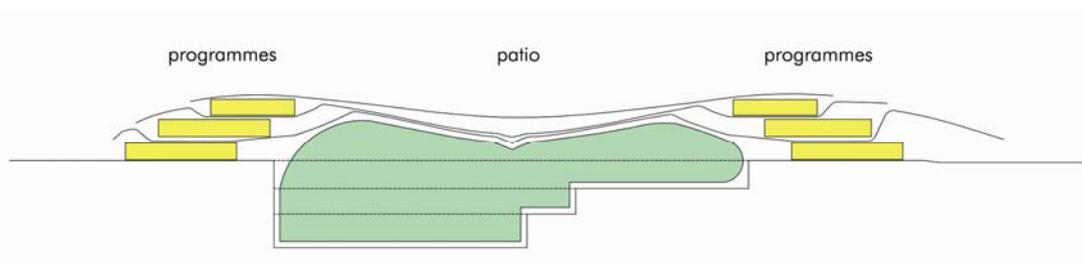
2. Le patio, un microclimat, en relation avec le jardin

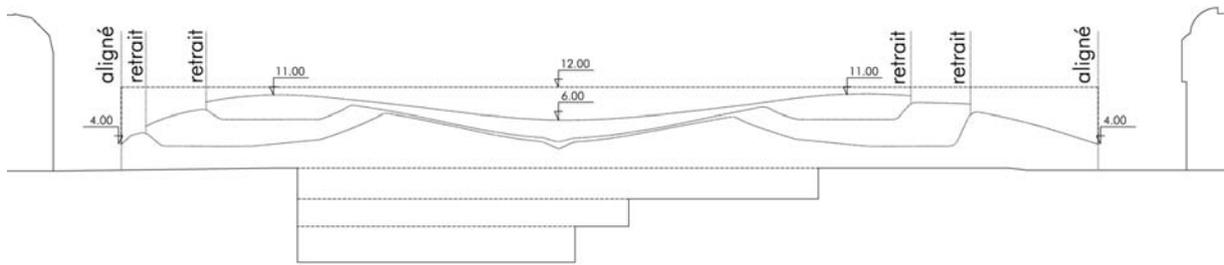
Le patio, un microclimat, est l'espace de liaison entre la superstructure et l'infrastructure. Les espaces de culture y sont totalement intégrés et ont une visibilité agrandie auprès du public.

Le patio regroupe l'ensemble des activités les plus bruyantes (cafés et commerces) évitant le contact direct avec les immeubles voisins.

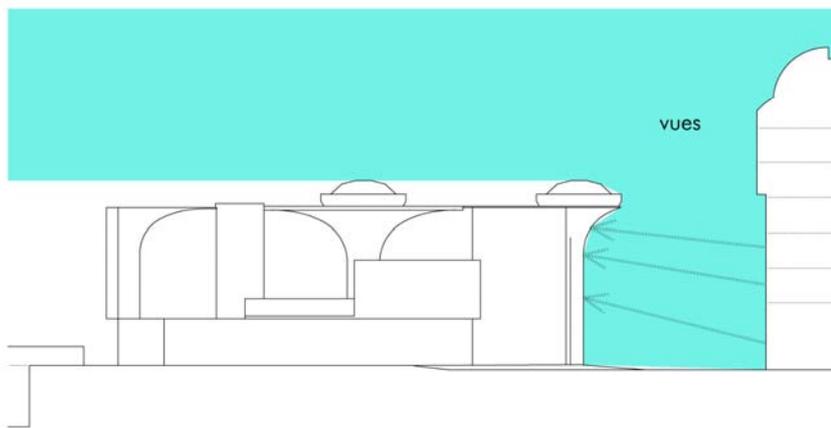
C'est un espace ouvert, ventilé, lumineux, où les conditions de confort, en été et en hiver, sont améliorées.

C'est un lieu à vivre pour les usagers et les riverains.

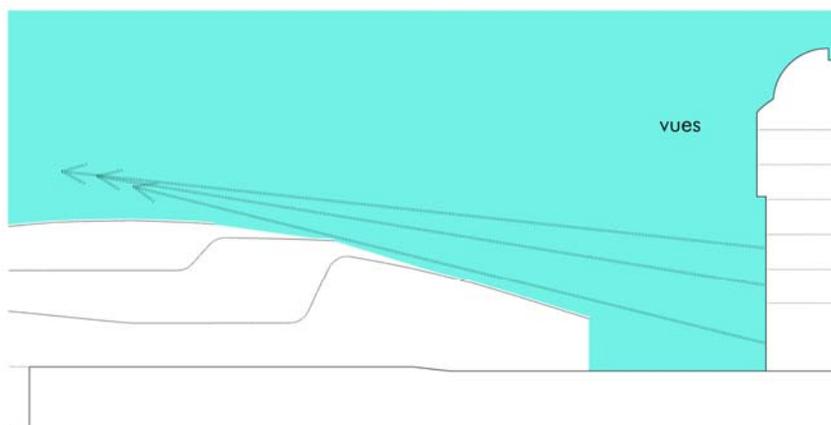




Alignement au rez-de-chaussée et retrait aux étages supérieurs suivant la courbe de la feuille de l'enveloppe



Aujourd'hui
Les vues des vis à vis sont gênées par le bâtiment existant à cause de l'alignement de tous les étages



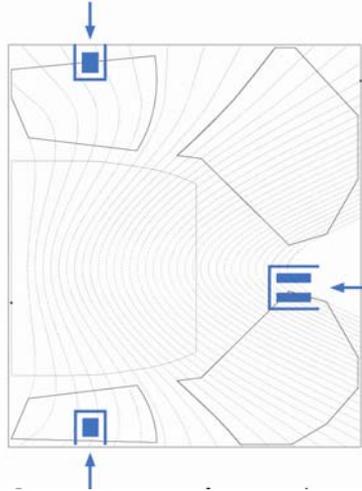
Après : projet
Minimalisation des vis à vis grâce au retrait des étages depuis les fenêtres verticales



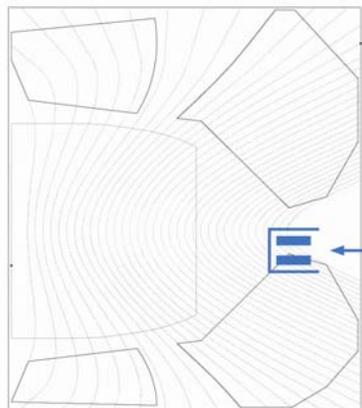
IV. SCHEMA DES FLUX

1. Accès de la ville, de la région au projet : une continuité des flux

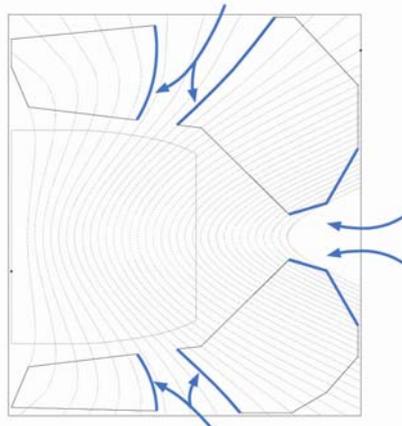
- Les trois accès principaux existants (Rambuteau, Lescot et Berger) sont conservés et confirmés par une identification visuelle forte : ce sont les accès aux transports en commun :



- L'accès Lescot est associé comme liaison principale entre l'ensemble des étages du projet :

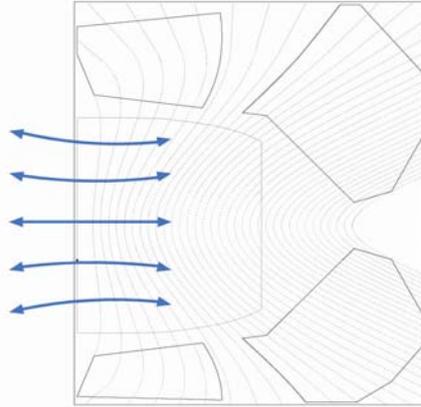


- Trois halls desservent les étages en superstructures :

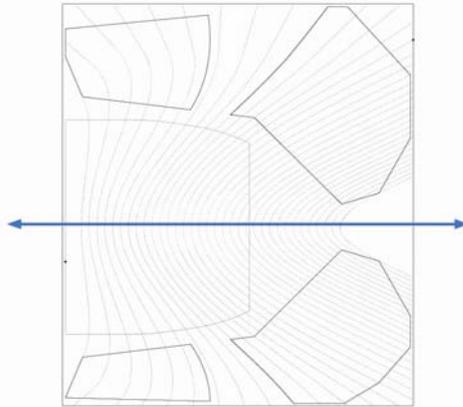




- L'accès depuis le Parc est créé. Le jardin descend dans le forum.

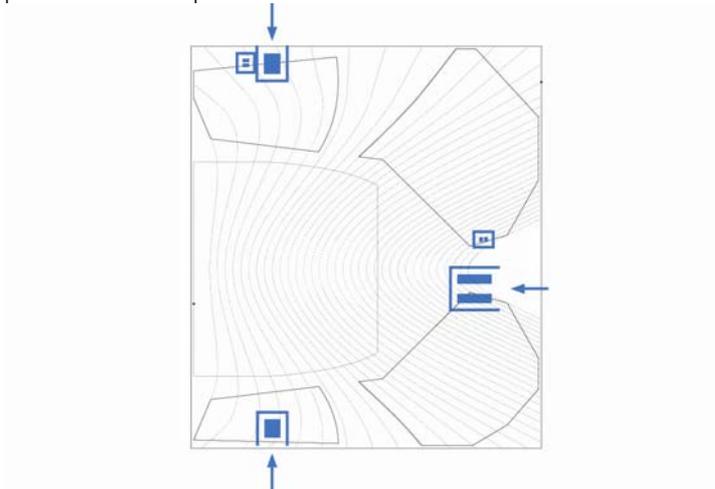


- Une accessibilité aisée entre la ville et le jardin est créée par la passerelle qui permet également de descendre directement dans le patio.



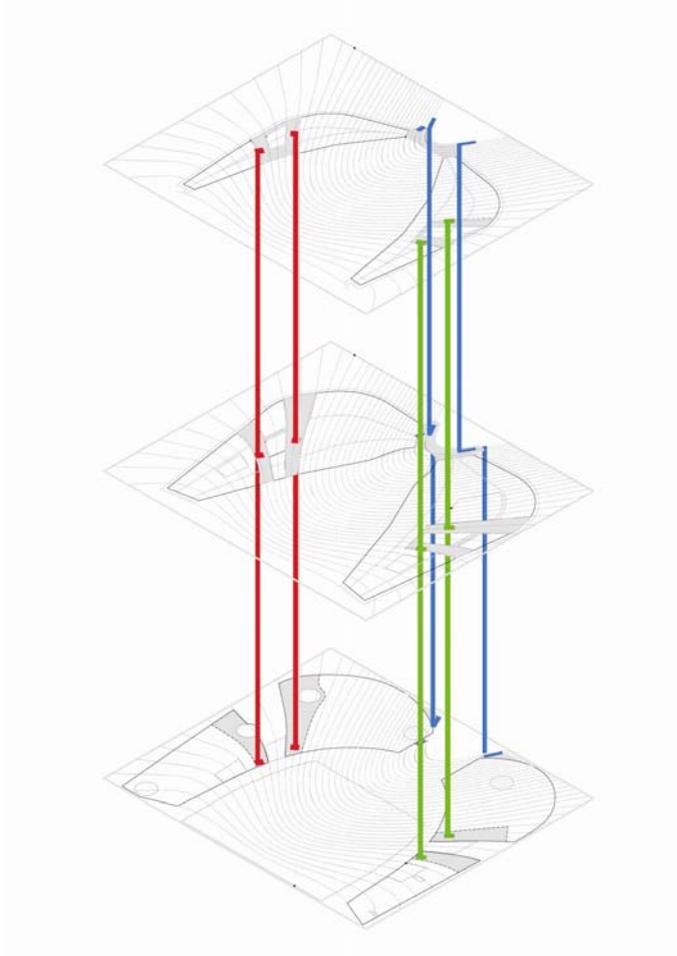
1.1. Accès transports en commun

Les trois accès Rambuteau, Lescot et Berger (escalators et ascenseurs sont pour l'accès Berger) sont dédiés à l'accès aux transports en commun et au Forum, facilement identifiable, en particulier la nuit pour un accès rapide.





1.2. Accès en superstructure



Trois halls ouverts sur l'extérieur sont créés au nord, à l'est et au sud du projet. Ces accès en superstructure permettent à la fois d'être emprunté à toute heure pour rejoindre le patio et le parc, et desservent l'ensemble des niveaux en superstructure sur trois étages :

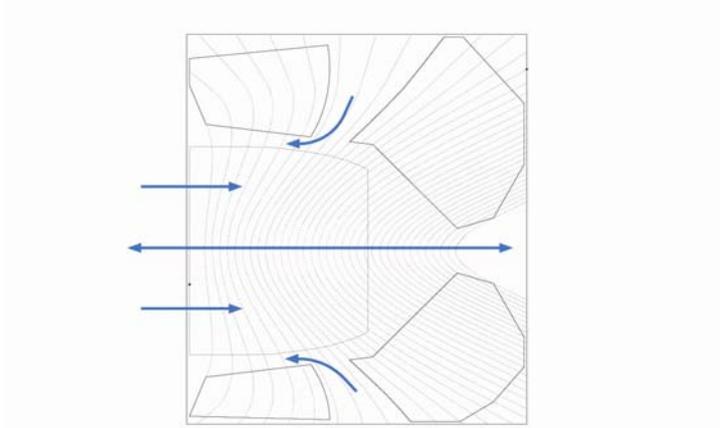
- Au nord, un hall dessert sur deux niveaux les pratiques amateurs, et un autre dessert la bibliothèque au deuxième étage depuis le rez-de-chaussée.
- A l'Est, un hall ouvert permet d'accéder directement aux pratiques amateurs et à l'administration du conservatoire.
- Au sud, un hall dessert le café du XXI siècle, et l'autre l'ensemble du conservatoire sur trois niveaux.

Chaque hall comporte des escaliers et des ascenseurs pour personnes à mobilité réduite. Une liaison est ajoutée au Nord dans la zone « Bien être ».

1.3. Accès au Forum

L'accès au Forum est facilité par l'ajout d'un accès direct au centre du projet.

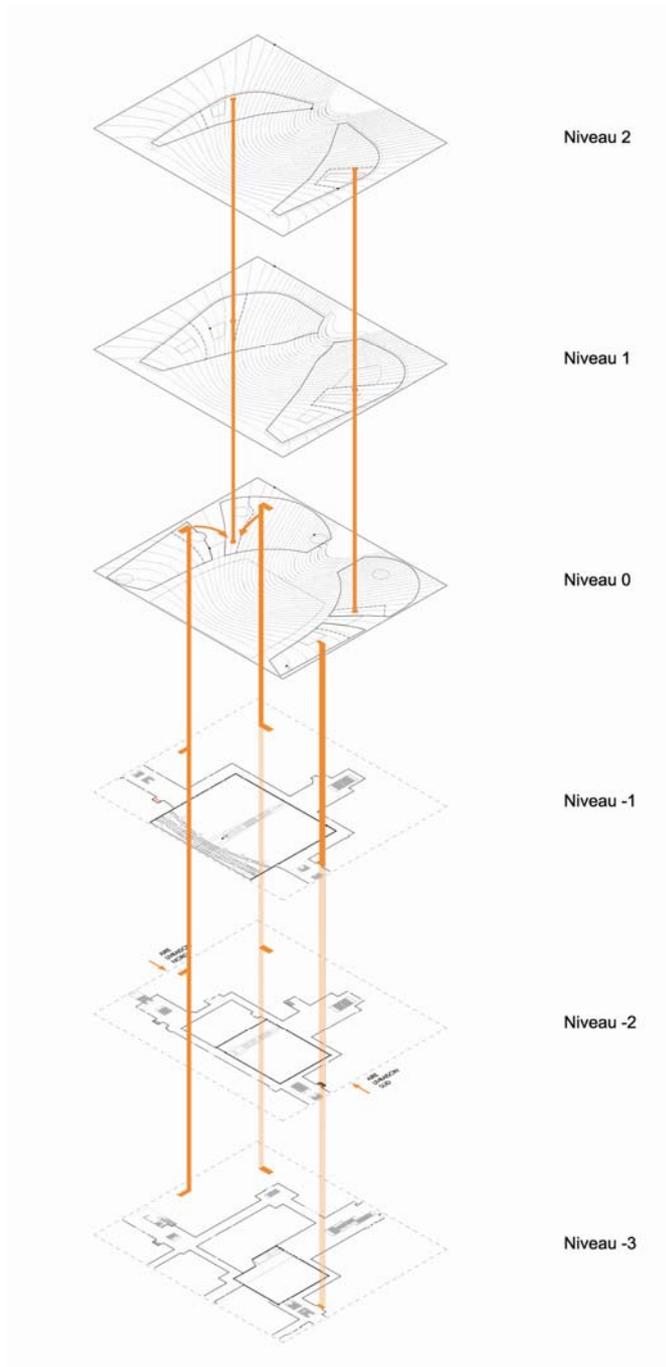
En effet, grâce à la porosité créée par les halls, le patio est facilement accessible depuis l'ensemble des rues avoisinantes et depuis le jardin.



La passerelle assure la traversée Est-Ouest, et la descente directe au troisième sous-sol en passant par les niveaux intermédiaires S1 et S2.



1.4. Accès Livraison



Les livraisons sont assurées depuis les deux aires de livraisons du S2 au Sud et au Nord.

Les livraisons verticales sont assurées par les trois batteries de monte-charges qui donnent sur un espace tampon au rez-de-chaussée. Les livraisons concernent principalement les espaces commerciaux au rez-de-chaussée.

Les commerces peuvent également être desservis directement par véhicule au rez-de-chaussée.

Pour desservir les étages, deux monte-charges ont été créés dans les halls Nord et Sud. Ils permettent d'avoir une continuité de circuit depuis les étages en sous-sol au moyen d'une circulation en interne au Nord et en extérieur au Sud.

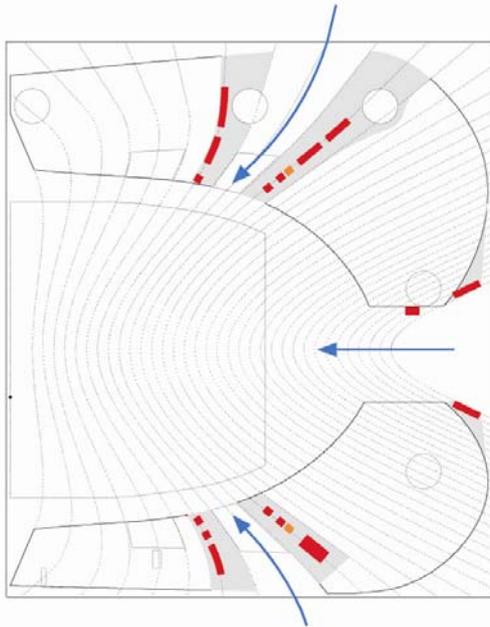


2. Circulations intérieures

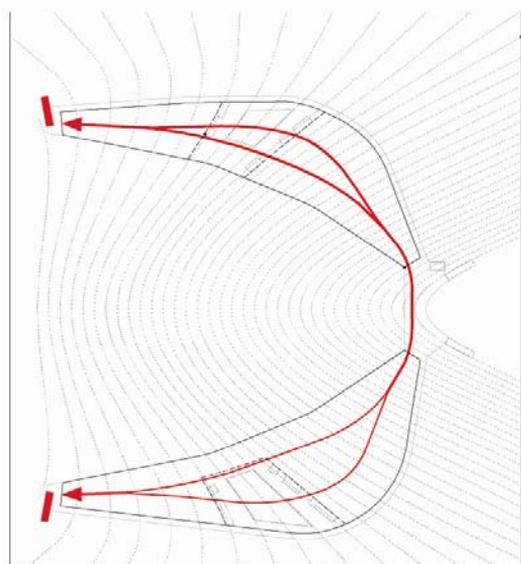
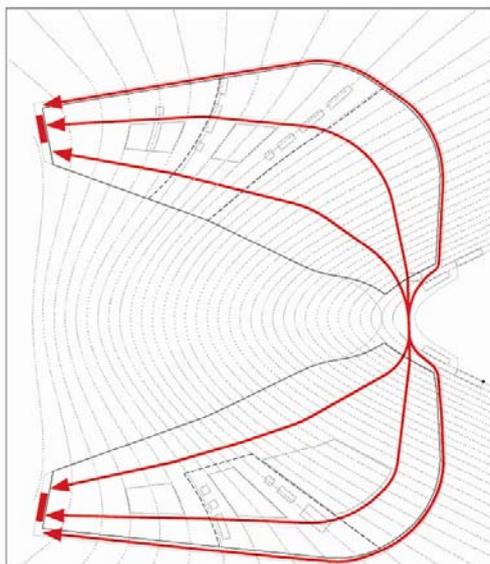
2.1. Cheminements horizontaux

Les circulations horizontales sont minimisées et optimisées dans le bâtiment pour desservir le maximum de locaux et faciliter l'orientation :

- A rez-de-chaussée, l'ensemble des programmes est lié par l'espace public.



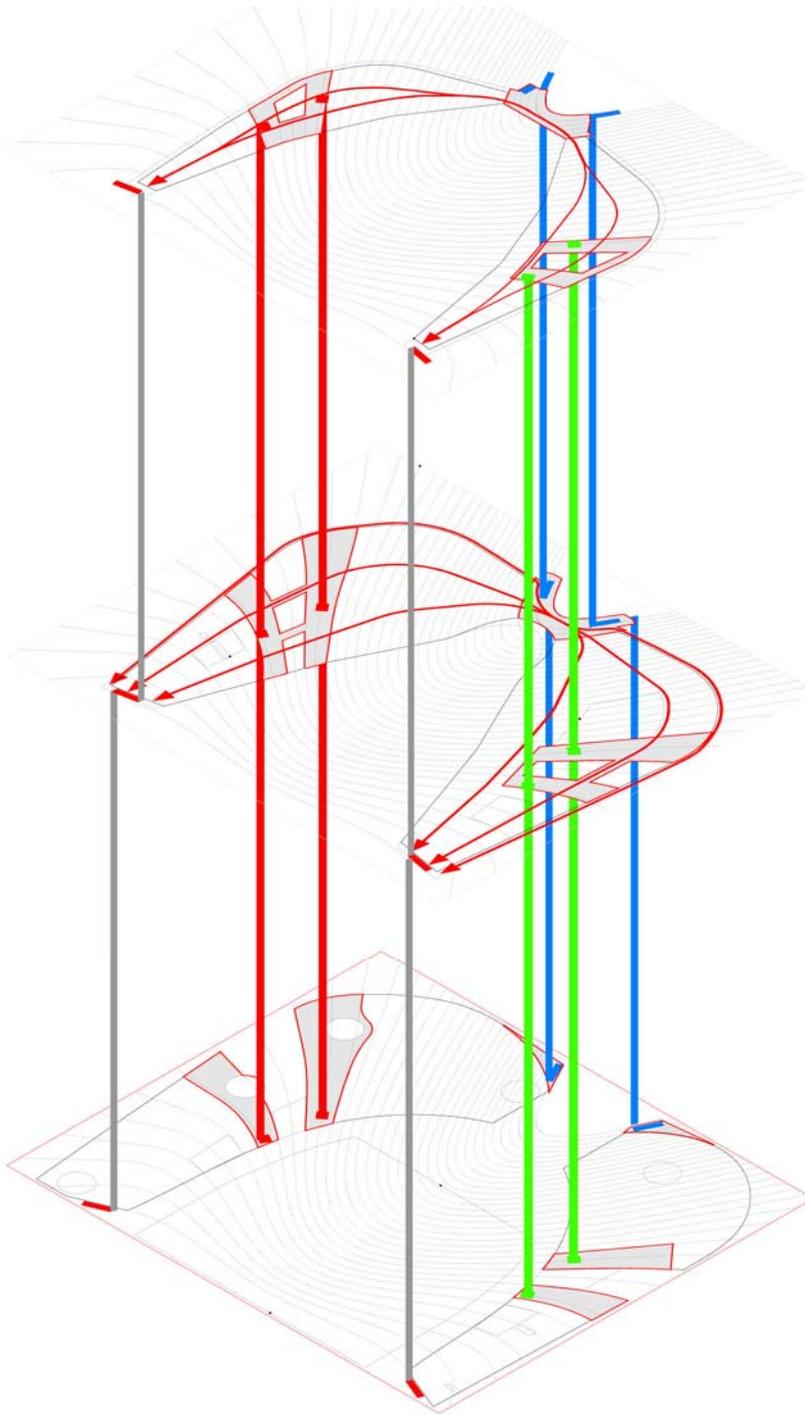
- Dans les étages, le bâtiment est desservi par une circulation géminée intérieure qui relie les trois halls et complétée par une circulation périphérique extérieure publique, ainsi qu'une circulation intérieure technique dans le patio.





2.2. Circulations verticales

Chaque étage est desservi par les halls qui sont des espaces clairement identifiés par un patio central. Ils ne contraignent pas les modifications de fonctionnement car des locaux peuvent assurer la continuité le long des façades.



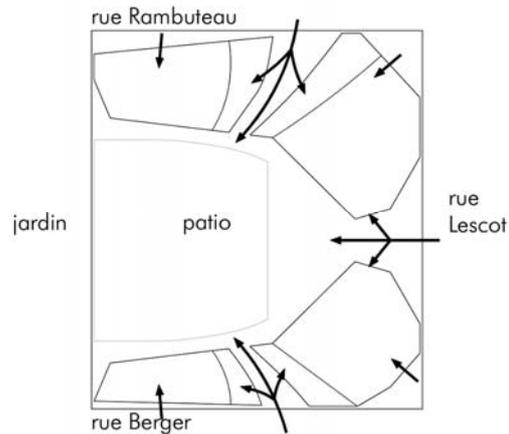


V. PROGRAMME FONCTIONNEL

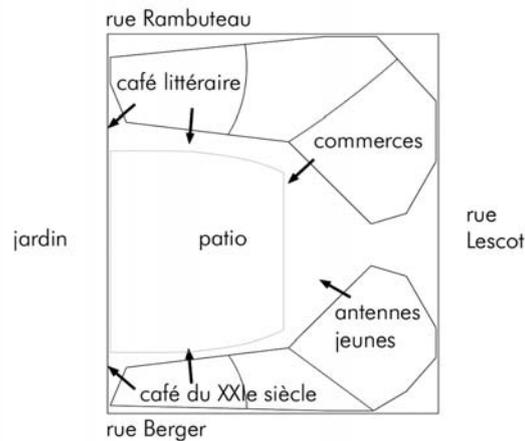
1. Répartition des programmes dans le projet

La répartition du programme proposée par le projet est en cohérence avec les attentes du Maître d'Ouvrage :

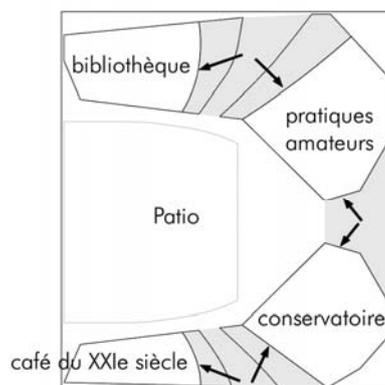
- L'ensemble des entités fonctionnelles est accessible depuis le rez-de-chaussée.



- Les activités générant du bruit (commerces, cafés) sont tournées vers le jardin et le patio.

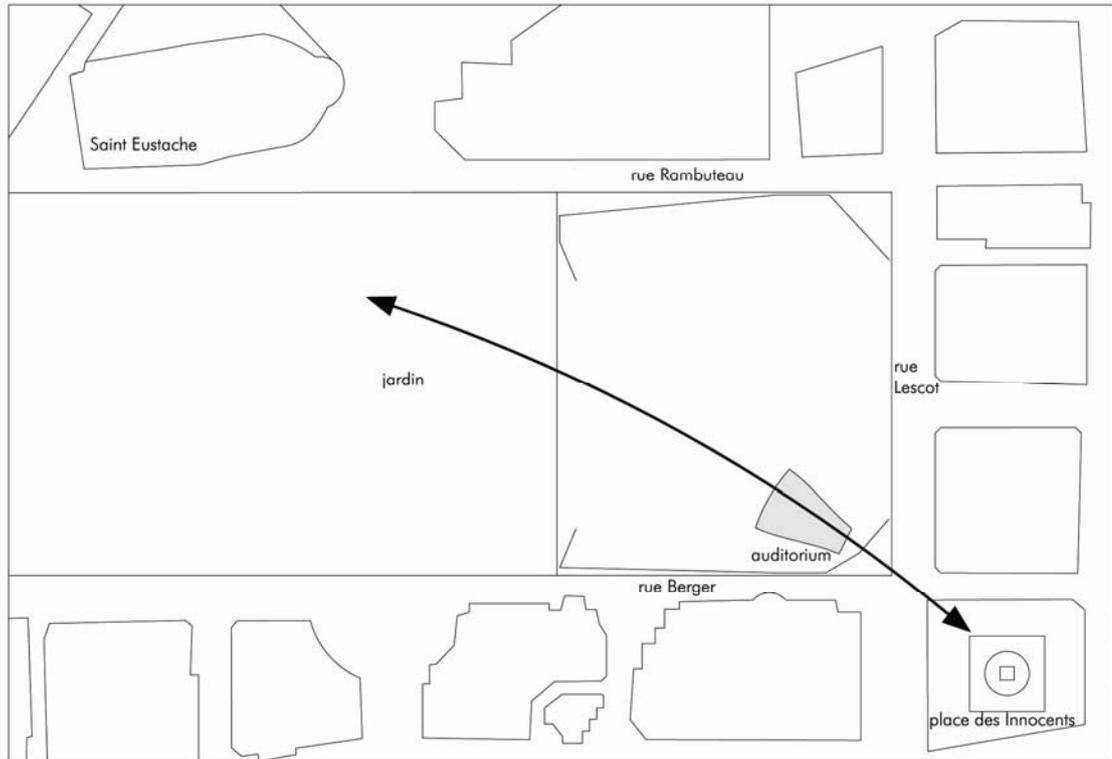


- L'ensemble des équipements publics est facilement identifiable par des halls qui leurs sont attribués au rez-de-chaussée.

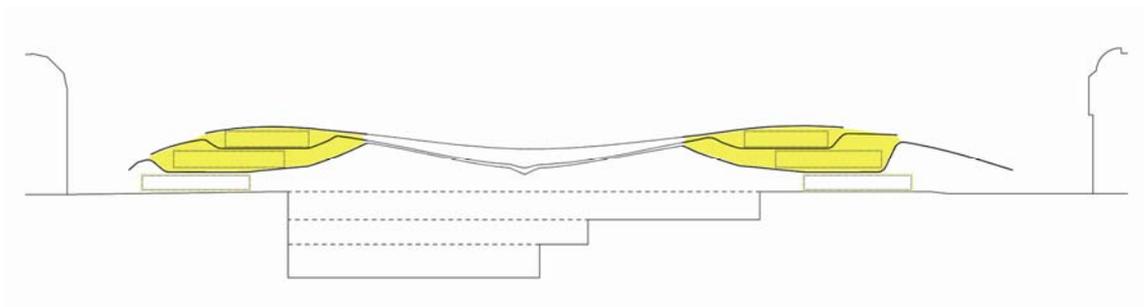




- Chaque programme est réuni sur des plateaux vastes, évitant tout morcellement et complexité d'orientation.
- L'auditorium est identifié comme un programme exceptionnel mettant en relation la place des Innocents et le Parc.



- Les programmes du premier et du deuxième étages sont logés dans le complexe de l'enveloppe-canopée. En revanche, les programmes du rez-de-chaussée sont abrités sous l'ensemble de cette enveloppe.





2. Le Pôle « Culture »

2.1. Le Conservatoire

Le conservatoire est situé au Sud, réparti sur trois étages.
Un hall permet de lier les trois étages le long d'un patio extérieur.

Au rez-de-chaussée se trouve l'auditorium et ses locaux annexes. L'auditorium est la pièce maîtresse du Conservatoire, il se situe à un emplacement stratégique dans le projet. Son accès s'effectue depuis la place des Innocents lui donnant une véritable identité de salle de spectacle.

Sa morphologie est celle d'un auditorium classique avec une forme d'éventail. Il s'inscrit dans le motif général du projet.

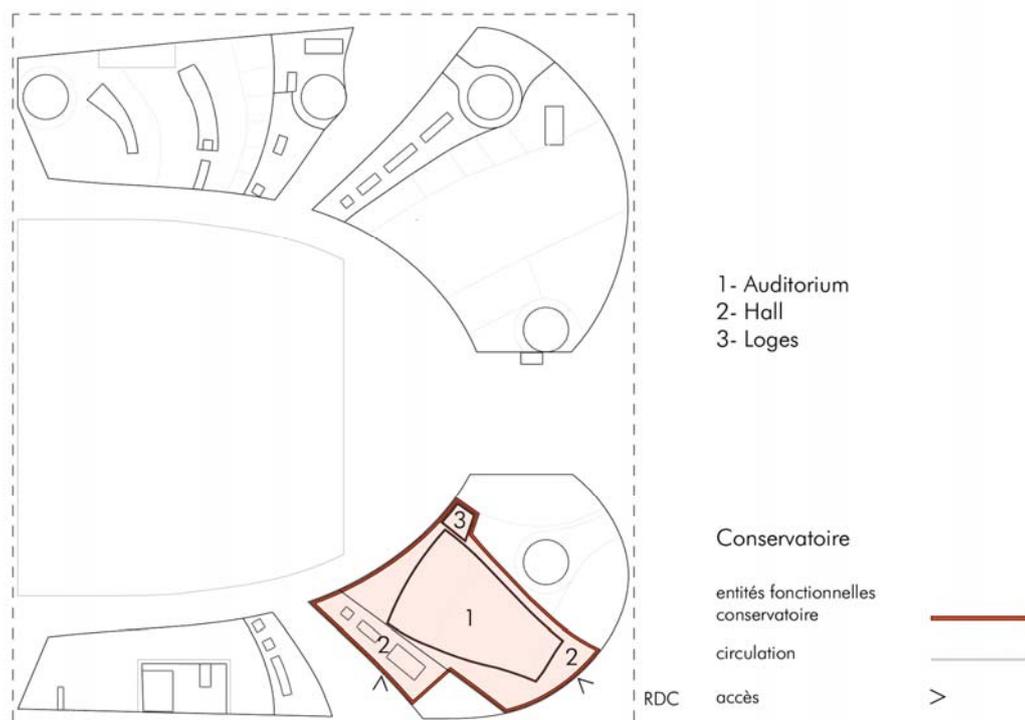
Sa double hauteur est rendu possible par l'inflexion de la feuille intermédiaire. Le fond de scène est formé d'une double peau vitrée permettant de dégager une vue sur la perspective du parc.

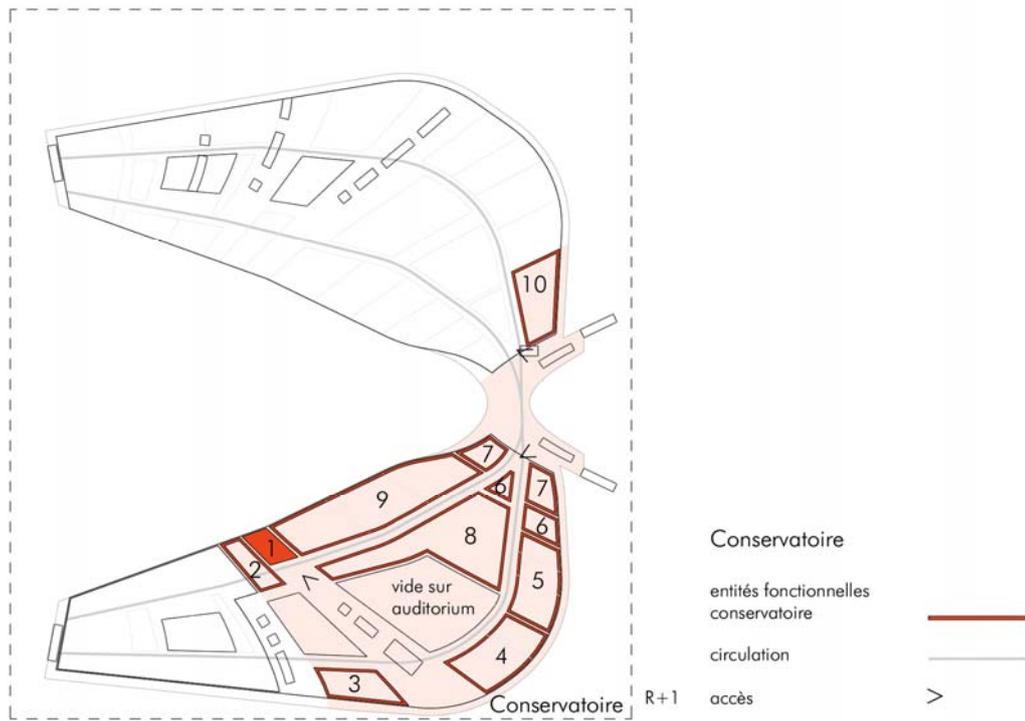
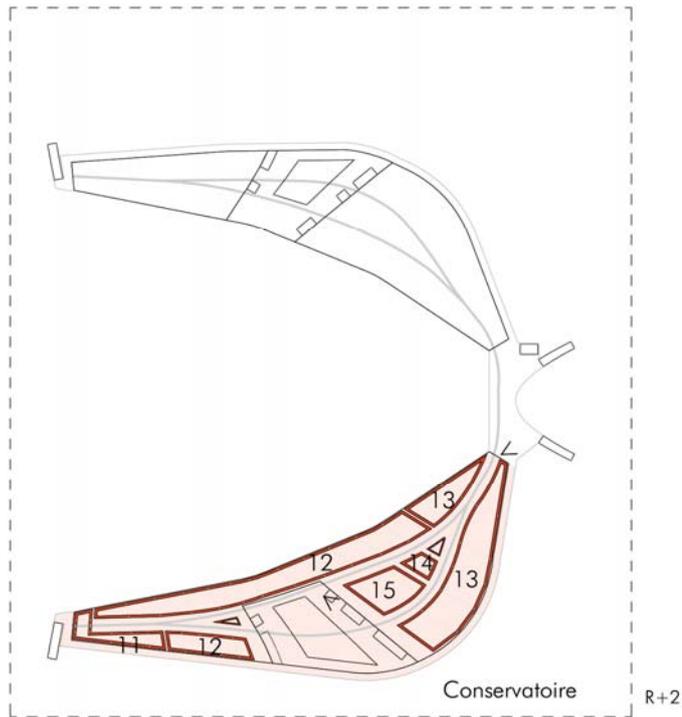
L'auditorium est au cœur du dispositif urbain et paysagé de la canopée.

Au premier étage sont positionnées les grandes salles de répétitions de danse, de musique et d'art dramatique. Deux salles, de part et d'autre du patio central, peuvent servir occasionnellement d'auditorium pour des représentations ouvertes au public.

L'administration du conservatoire est directement accessible depuis le hall Lescot.

Au deuxième étage, se trouve l'ensemble des petites et moyennes salles de répétitions liées essentiellement aux pratiques individuelles.



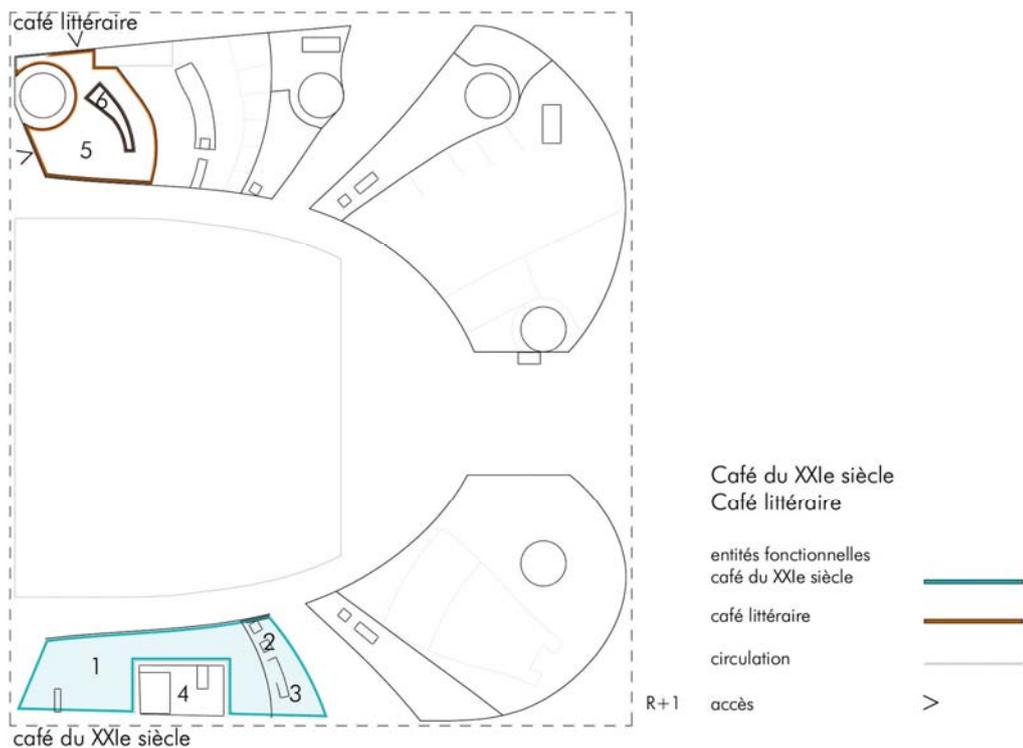
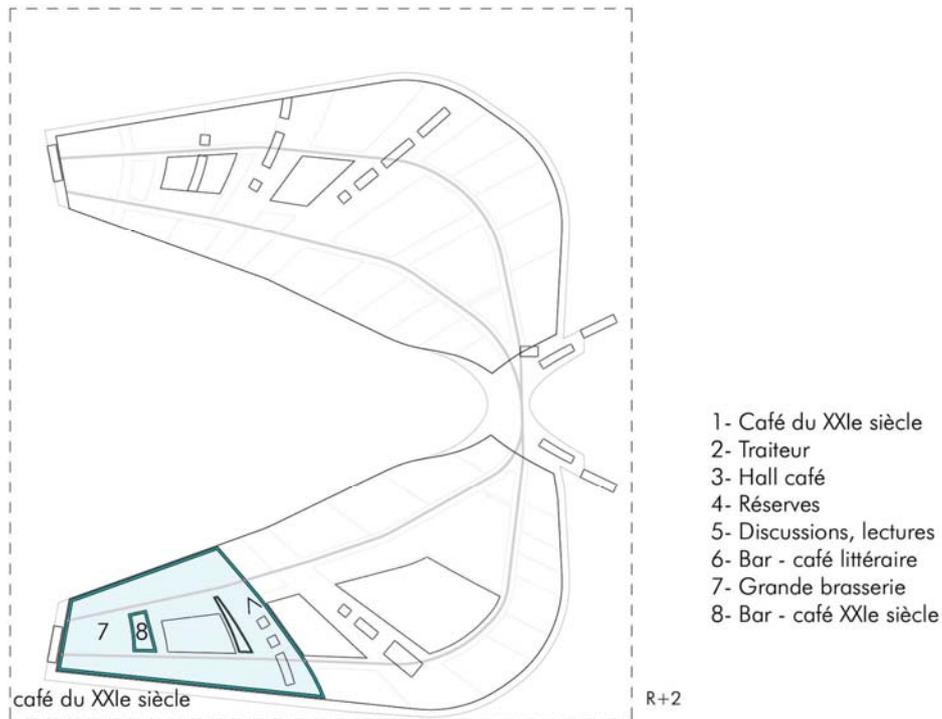




2.2. Le café littéraire et le café du XXIe siècle

Le café littéraire et le café du XXIe siècle sont situés en bordure du Parc. Ils sont l'articulation entre l'espace architectural et l'espace végétal. Ils seront aménagés selon leurs fonctions avec deux ambiances différentes.

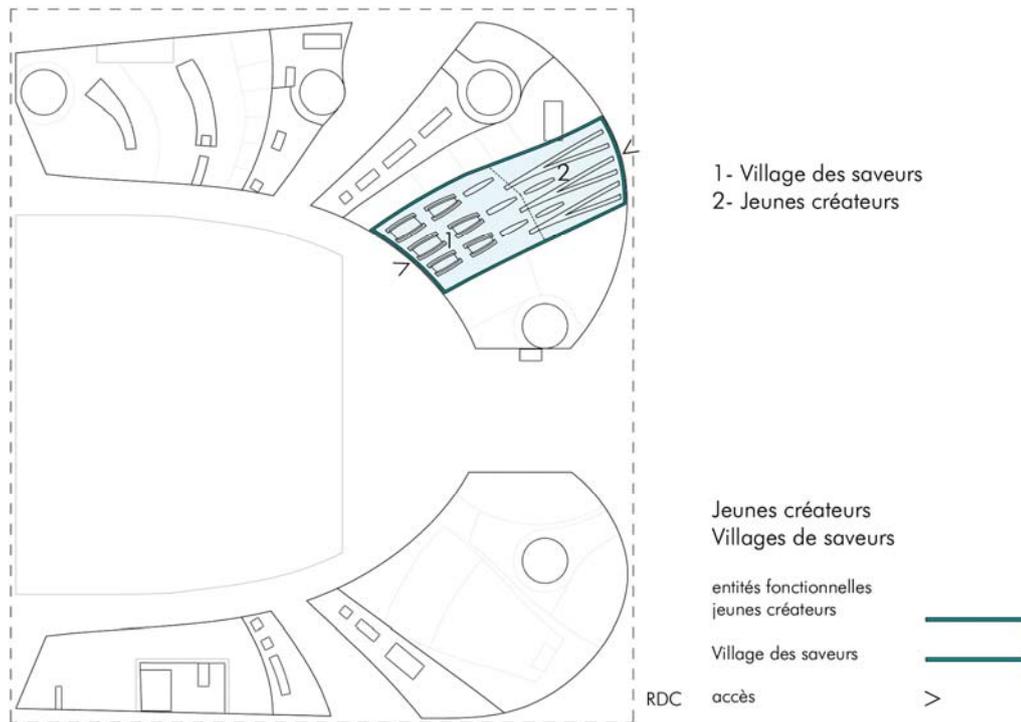
Le Café du XXI se répartit sur deux niveaux, au rez-de-chaussée l'accueil et l'espace découverte, d'exposition et café, et à l'étage, un espace restauration avec terrasse.





2.3. L'espace jeunes créateurs

L'espace jeune créateur, au Nord du projet sera conçu comme un seul et grand espace pouvant accueillir des scénographies évolutives conçues par des plasticiens contemporains.





2.4. Les pratiques amateurs

Les pratiques amateurs sont regroupés au Nord au premier étage.

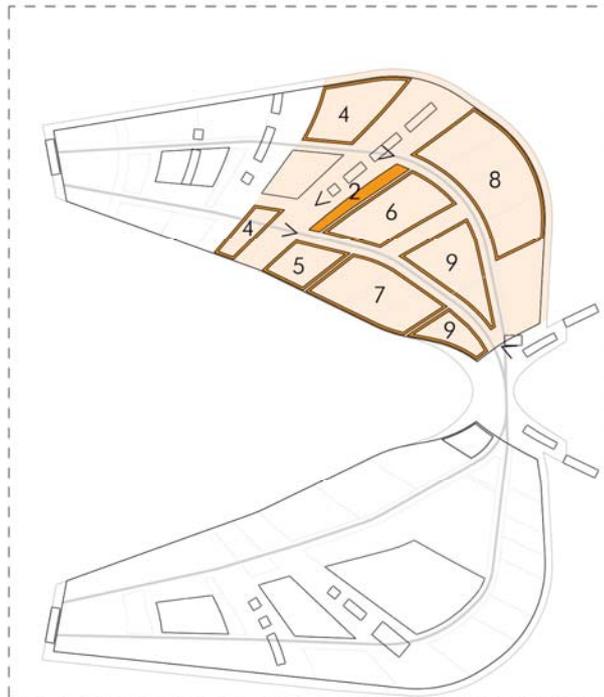
Les trois entités Chandanse, Spectacle Vivant et Paris Ateliers, sont regroupées sur un même plateau mais avec des entrées bien distinctes se trouvant dans le hall Nord et Est.

L'ensemble des espaces de répétitions et d'ateliers sont en périphérie.

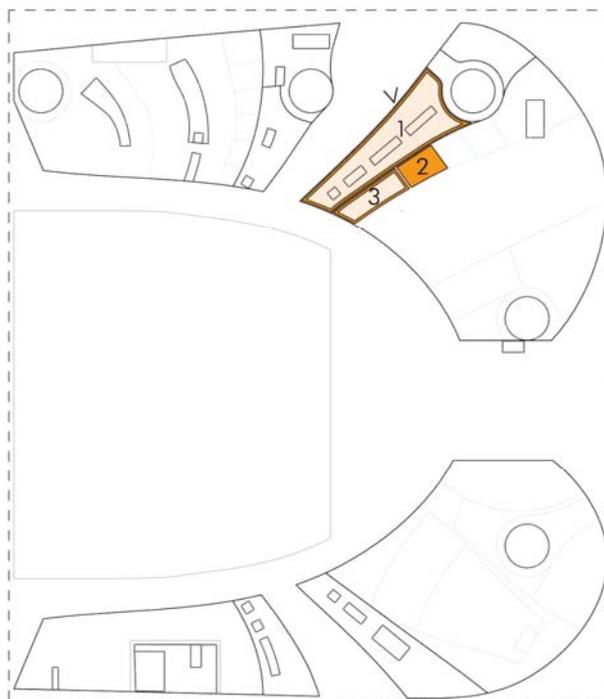
Au centre sont regroupés les locaux de services (vestiaires, etc..) et le théâtre « Mains Fantaisies ».

Deux salles de répétitions situées autour du patio Nord, peuvent être utilisées pour des représentations publiques.

La salle polyvalente est située au rez-de-chaussée, visible depuis l'espace public.



- 1- Hall
- 2- Accueil
- 3- Salle polyvalente
- 4- Musique
- 5- Art dramatique
- 6- Vestaire - Sanitaires - Stockage
- 7- Danse
- 8- Ateliers peinture, sérigraphie jeunes
- 9- Chandanse



Pratiques amateurs

- entités fonctionnelles
- pratiques amateurs
- circulation
- accès

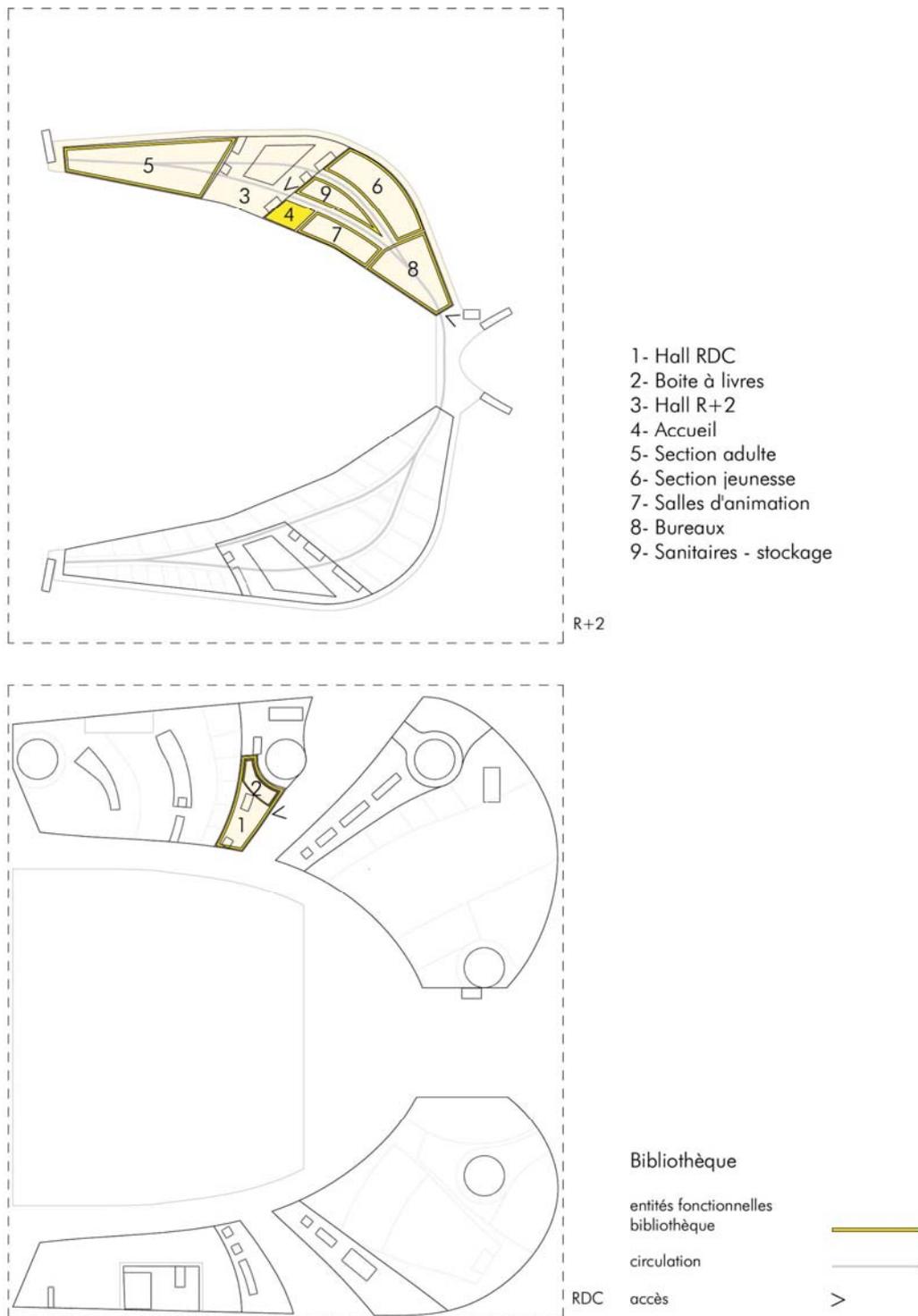




2.5. La bibliothèque

La bibliothèque se situe au deuxième étage au Nord. Elle est accessible depuis de rez-de-chaussée où se situe la boîte à livres.

De part et d'autre du patio, se situe la section enfant et la section adulte. L'administration est superposée avec celle du Conservatoire, accessible indépendamment depuis le hall Est.





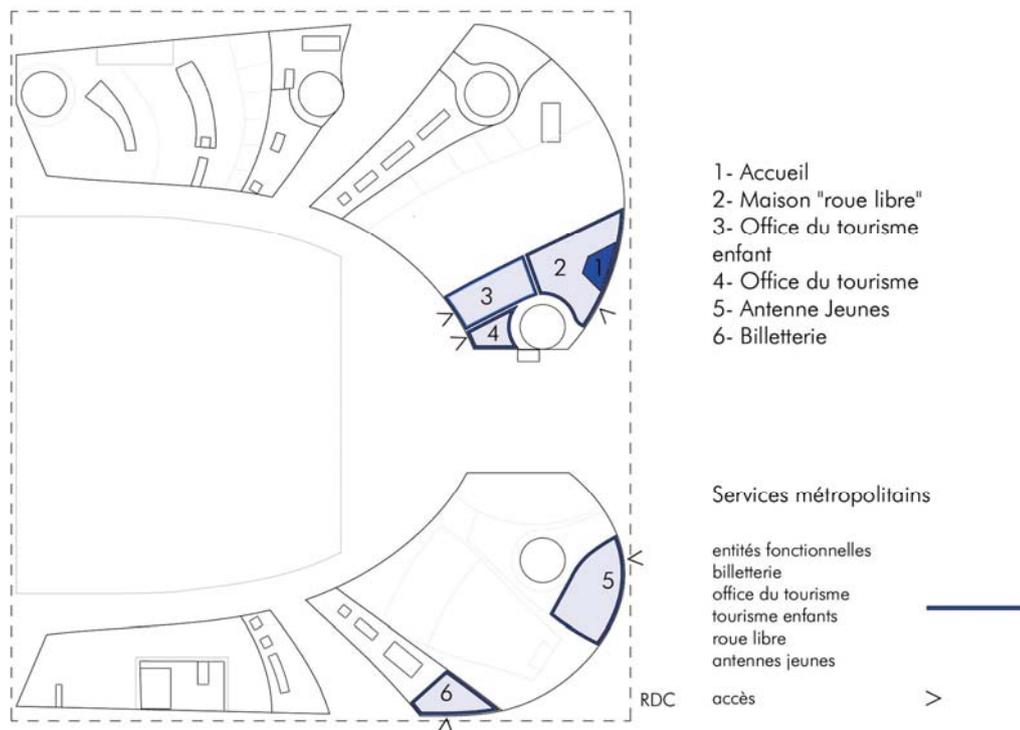
3. Le pôle « service métropolitain »

Le pôle service métropolitain est rassemblé sous forme de kiosque autour du hall Lescot au rez-de-chaussée.

Il est positionné à l'emplacement où est généré le plus de flux : Au Nord, les deux offices de tourisme côté patio et Roue Libre côté rue ; Au Sud, l'antenne jeune.

Regroupés, ils forment ainsi un pôle d'information clair, lisible depuis la sortie Lescot du Forum et des transports en commun.

Ils invitent, les riverains, les promeneurs, les touristes à trouver l'ensemble des services souhaités (information, accueil, parc de vélos, etc).



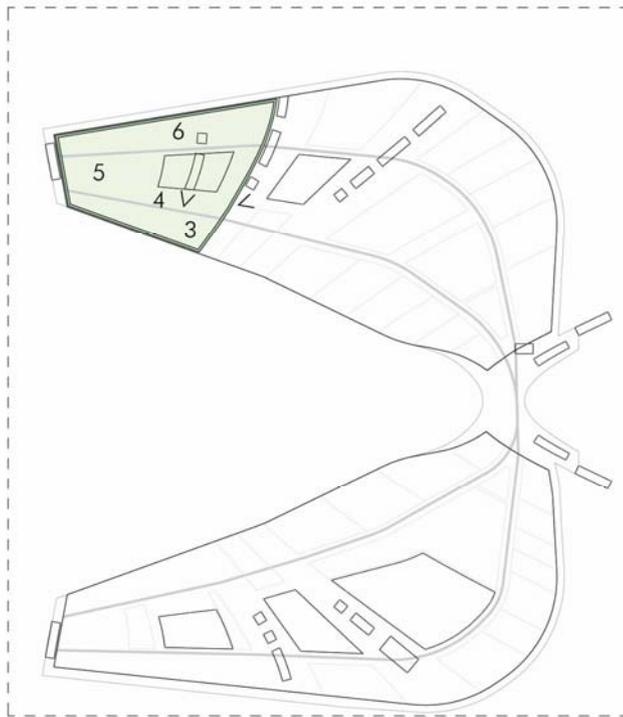


4. Le pôle environnement et Bien être

Réparti dans la zone Nord en deux entités, il est conçu comme un espace totalement libre pouvant être aménagé selon le choix des occupants.

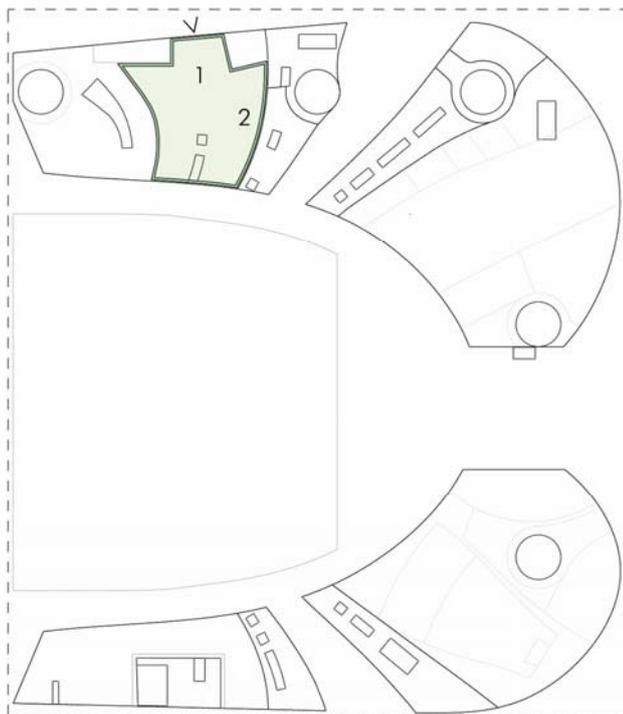
L'espace village des saveurs se situe côté patio est pensé comme un marché couvert.

L'espace bien-être, développé sur deux étages côté parc au Nord, intègre au rez-de-chaussée les espaces commerciaux et de soins et à l'étage, les programmes dédiés aux activités de groupe.



- 1- Accueil
- 2- Soin
- 3- Danse
- 4- Réserves
- 5- Remise en forme
- 6- Soins yoga

R+1



Espace bien-être et santé

- entités fonctionnelles
- espace bien-être
- circulation
- accès

RDC



5. Les espaces fonctionnels

- Les aires de livraisons transports et déchets sont réparties en deux zones au Nord et au Sud, associés aux monte-charges.
- Les locaux techniques de production d'énergie sont groupés dans la zone Sud pour une question de phasage.
- Les locaux de réserves sont répartis dans l'ensemble des activités en liaison avec les aires de livraisons.
- Le PC Sécurité se situe au rez-de-chaussée à proximité de l'accès principal Lescot, en superposition directe avec le PC Sécurité existant au niveau -1.

